



Régistre d'état-civil

Armentières-Isles

1775

LE présent Registre, contenant ~~quatre~~ feuillets, cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant - Général aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse d'~~Meaux~~ pendant l'Année mil sept cent soixante-~~quinze~~ & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, & certifié véritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine contre ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de saisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende: le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le ~~vingt~~ Décembre mil sept cent soixante-~~quinze~~.

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

L'an Mil Sept Cent Soixante et quinze
 publiee dans le cimetiere de cette Paroisse par moy Curé Souffray
 Benoitte de sept heures à sept heures du soir âgé de
 Soixante et six ans ou environ femme de défunt Michel
 Bourgeois a pres avoir été Mandé de tous ses Sacramens
 assistée de Louis Bourgeois et de Nicolas Bourgeois et de
 Caprain Bourgeois qui ont déclaré ne savoir signer
 Louis et Nicolas Bourgeois ont déclaré ne savoir signer
 de ce jurepelle, Apres de l'aveu de son mari qui a signé avec moi

++ Ses Enfants

Curé de Grandpau & Caprain Bourgeois
 Grandpau & Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante quinze, le deux juin a été
 inhumé dans le cimetiere de cette succursale par moy Curé
 Nicolas, fils de Joseph Bourdin et de Magdeleine
 Françoise Baudry, ses pere et mere de la paroisse
 de Nicolas de même, en présence de messieurs
 Montcarre sa nourrice qui a déclaré ne savoir
 signer.

Baudry Curé

L'an Mil sept Cent Soixante quinze le sept février apres la publication
 des bans du futur mariage entre Michel Terine âgé de vingt six
 ans fils de défunt Martin Terine et Marie Monnier son pere et mere
 de la paroisse de Champen, et Marie Genevieve Merz fille majeure
 de Jacques Merz et de Genevieve Dobiquet son pere et mere de cette
 Succursale fait en deux Dimanches et une fête savoir le
 quatrieme et cinquieme Dimanche apres l'epiphanie le jour
 de la purification de la sainte vierge les fiançailles celebrées le cinq
 du même mois en la lettre de mariage, ont été mariés par moy
 Curé d'Armentieres et de la Succursale le dit Michel Terine qui étoit
 assisté de sa mere Marie Monnier, de sa sœur Marie Jeanne
 Karine de son beau frere Caprain Bouvet. Le dernier a signé
 et Marie Genevieve Merz accompagnée de son pere Jacques Merz
 et de sa mere Genevieve Dobiquet. Le pere a signé.

Jullien Coruet. Jacques mer Baudry Curé
 Pierre Gautro.

L'an Mil Sept Cent Soixante et quinze le vingt trois mars
 a été inhumé dans le cimetiere de cette Paroisse par moy Curé
 Souffray Margogane fille de Charles Freau et de Marguerite
 Merz ses pere et mere âgé de treize mois au environ assistée
 de son dit pere et mere qui ont déclaré ne savoir signer
 de ce jurepelle, M. son Jacques qui a signé.

Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante quinze, le trois juin apres la publication
 des bans du futur mariage entre Jean Louis Bonamy, fils mineur
 de Philippe Bonamy, et de defunte madelaine sebastien ses pere
 et mere de cette succursale, et Marie Louise Bourgeois, fille
 mineure de Nicolas Bourgeois, et de Marie Louise Bourgeois ses
 pere et mere, aussi de cette succursale, faite en deux
 dimanches, et une feste sçavoir les dimanches de pentecoste
 et de la ste trinite, les fiançailles celebrees le quatorze
 du meme mois, via la lettre de mariage, ont été manés
 par moi curé ledit Jean Louis Bonamy, qui étoit assiste de
 son pere Philippe Bonamy, de son frere Philippe Bonamy,
 de son oncle etienne Bonamy, et de son cousin Pierre Bonamy
 qui ont signé; et Marie Louise Bourgeois accompagnée de
 son pere Nicolas Bourgeois, de sa mere Marie Louise Bourgeois
 de son frere Francois Bourgeois, et de son cousin Nicolas
 Bourgeois, qui ont signé.

François Bourgeois
 Philippe Bonamy
 Francois Bourgeois
 Nicolas Bourgeois

Paul Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante quinze, le dix sept septembre
 a été baptisé par moi curé soussigné Louis Benoit
 fils de Francois Quintard et de Magdeleine Bonamy ses pere
 et mere en presence de Francois Bourgeois et de
 Veronique Leprieux, ses parain et maraine. Le
 parain a signé. Francois Bourgeois. Baudry Curé

Laete ci acollé jaedi
 transcrit, en fin du
 registre de par au greffe du
 sieur Meunier, et copié dudit
 collationné par
 M. le Sieur.
 en fin du
 M. le Sieur.
 verbal du
 de ce mois.
 fait
 par
 l'an mil sept
 cent soixante
 quinze

L'an Mil Sept cent Soixante quinze, le ^{huit} dix octobre
 a été baptisée par moi curé Souffigné Marie, marie Louise,
 fille de Louis Caprais et de Marie, et de Marguerite Bochet,
 Les Sers et Mars, en presence de Denis Sebastien Le
 Preux et Antoinette Leunay Les Sers et Maraines qui
 ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellé Augustin
 Bonnier, Denis sebastien lepreux. Baudry Curé

L'an Mil Sept cent Soixante quinze, le dix octobre
 a été inhumé dans le cimetière de cette Eglise
 par moi curé Souffigné, un enfant, qui a été
 ondoyé par Marguerite Marechal, en presence
 de plusieurs personnes, pere et mere le pere
 Bonamy present a déclaré ne savoir signer de ce
 interpellé Augustin Borquet et Jean Berré
 qui ont signé. Borquet, Berré. Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante quinze, le quatre
 novembre, a été inhumé dans le cimetière de cette
 Eglise, par moi curé, soussigné, Philippe sebastien,
 âgé de soixante treize ans, en presence de ses
 enfants et de son neveu, Jacques Robiche, Francois
 mery, et Louis Dolé qui ont signé.

Jacques Robiche Francois Mery
 Louis Dolé
 Baudry Curé

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely a historical document or letter.]